

LE TEMPS

prévoyance Vendredi 17 juillet 2015

Les caisses de pension peineront à atteindre leurs objectifs en 2015

Par Yves Hulmann zurich

Après six mois, le rendement des institutions suisses de prévoyance a été négatif, indiquent aussi bien les études d'UBS que de Swisscanto. Les emprunts et les actions ont pesé sur les résultats en juin

Les secousses survenues sur les marchés obligataires en avril et en mai, suivies par le recul des actions en juin, ont pesé sur les performances des caisses de pension suisses à mi-parcours. De janvier à juin, elles ont réalisé un rendement, pondéré en fonction de la fortune, de -1,1%, indique le dernier [Moniteur des caisses de pension de Swisscanto](#), basé sur les données de 437 institutions de prévoyance. La société attribue ce recul principalement aux pertes enregistrées sur les obligations en monnaies étrangères et les actions monde, pénalisées par la décision prise par la BNS d'abandonner le taux plancher à la mi-janvier.

Ces résultats confirment les indications du dernier [Baromètre UBS des caisses de pension](#). Après un rendement négatif de -1,6% en juin, le premier semestre se termine légèrement dans le rouge, observe aussi la grande banque. Le repli des actions suisses (-4,9%) et étrangères (-3,2%) le mois dernier a pesé sur les performances. Les obligations étrangères ont affiché des rendements négatifs trois mois de suite, en avril (-1,79%), en mai (-0,76%) et en juin (-1,66%).

Autre indicateur clé: le degré de couverture, soit le rapport entre la fortune nette disponible et le capital de prévoyance, a reculé au deuxième trimestre, ajoute Swisscanto. Selon la société, rachetée par la Banque cantonale de Zurich, le taux de couverture (pondéré de la fortune) a diminué à 110,8% pour les caisses de droit privé à fin juin, après 114,2% à fin mars. Il a reculé à 100,7% pour celles de droit public (103,9% à fin mars). Si ce ratio reste au-dessus de 100%, «la capacité de la plupart des caisses de pension de droit public à prendre des risques demeure restreinte, parce qu'elles n'ont pas encore pu reconstituer les réserves pour fluctuations nécessaires», relève Swisscanto.

Faut-il s'inquiéter de ces résultats? Othmar Simeon, responsable du conseil en prévoyance professionnelle chez Swisscanto, explique le recul du degré de couverture par le fait que les caisses de pension ont dû, en partie, puiser dans leurs réserves pour pouvoir garantir le rendement de 2,8% prévu en moyenne par le taux technique, qui sert au calcul des paiements futurs.

Selon l'expert, le faible niveau des taux d'intérêt rend la tâche doublement difficile pour les caisses de pension: actuellement, les obligations n'offrent plus que des rendements très faibles, parfois négatifs. Ensuite, quand les rendements remonteront, cela fera baisser le prix des obligations déjà émises. «Ces pertes de cours peuvent durer entre trois et quatre ans», évalue-t-il. «Les perspectives pour les caisses de pension ne seront pas roses durant les trois à cinq prochaines années», prévoit-il.

En partant d'un rendement négatif de -1,1% après six mois, atteindre le taux technique de 2,8% visé sur l'année reste un défi. Pour y parvenir, il faudrait que les caisses de pension gagnent près de 4% durant le seul deuxième semestre. «Ce ne sera pas facile», admet Othmar Simeon. Toutefois, il

observe que le SMI se situait à moins 8800 points à fin juin, contre plus de 9400 points actuellement. «Il ne faut pas exclure que les actions reprennent leur progression», estime-t-il. Une performance globale de 2 à 3% réalisée par les caisses de pension au second semestre serait satisfaisante, juge-t-il.

LE TEMPS © 2015 **Le Temps SA**